

## QUESTIONNAIRE 2019

### PREMIERE PARTIE :

Ce questionnaire est anonyme, il a été donné en juin 2019, un exemplaire par famille.

#### GENERALITES

Nombre d'élèves inscrits  
 Nombre de familles sur l'établissement  
 Enfants par famille

1991	1995	1999	2005	2019
422	474	469	475	484
313	368	339	362	357
1,35	1,29	1,38	1,31	1,36

Nombre de réponses reçues  
 Pourcentage de familles ayant répondu sur 357 familles concernées.

181	228	172	225	234
58%	62%	51%	62%	66%

Les effectifs ont suivi la création de classes supplémentaires sur l'établissement : 1 ouverture de classe en 1994, 1 ouverture de classe et d'une CLIS en 2005, 1 ouverture de classe en 2019. L'établissement passant de 15 classes en 1990 à 19 classes en 2019. Pour la première fois, deux familles sur trois (357 familles concernées) ont répondu au questionnaire. Ce qui ne donne que plus de valeur aux résultats ci-dessous. Avec une ouverture de classe en cycle 2, l'effectif est aujourd'hui de 492 élèves pour 19 classes dont une ULIS école.

#### I/ POURQUOI JEANNE D'ARC

##### Pourquoi avez-vous choisi d'inscrire votre enfant à l'école Jeanne d'Arc ?

Pour la qualité de l'enseignement (plusieurs réponses possibles)  
 Pour la qualité de l'encadrement  
 Parce que c'est une école Catholique  
 Pour la proximité de votre domicile  
 Pour les activités annexes hors temps scolaire  
 Autre à préciser :

1991	1995	1999	2005	2019
74%	80%	77%	78%	88%
52%	49%	58%	59%	72%
67%	62%	71%	68%	70%
44%	35%	46%	48%	48%
27%	12%	12%	13%	17%
10%	3%	2%	8%	4%

La qualité de l'enseignement reste (et de loin) la priorité des familles. Pour la première fois la qualité de l'encadrement passe devant le fait que ce soit une école catholique (tout de même en augmentation de 2%). 52 % des familles n'ont pas coché la proximité du domicile ; l'école est ouverte à tous et les parents d'autres secteurs de la ville le savent désormais. Nous pouvons penser que les projets proposés comme l'inclusion scolaire, le maintien de des coûts de scolarité réalistes, ... viennent s'ajouter aux choix premiers des familles sur la qualité de l'enseignement (+ 10 %), de l'encadrement (+ 13 %, pas de grève, sécurité des personnes et des biens ...) et l'annonce explicite de Jésus Christ.

##### Quelles sont les trois priorités que notre école doit assumer, hors l'enseignement :

Développer la réflexion et le sens critique  
 Etre un lieu privilégié d'écoute des enfants  
 Eduquer aux valeurs chrétiennes  
 Offrir un panel large d'activités annexes  
 Organiser un service continu de 7 h 30 à 18 h 00  
 Prendre en charge l'éducation des enfants  
 Autre à préciser :

1991	1995	1999	2005	2019
	20%	22%	30%	27%
	24%	28%	22%	26%
	29%	28%	24%	23%
	10%	6%	8%	8%
	2%	4%	8%	8%
	13%	9%	6%	7%
	1%	3%	2%	1%

"Eduquer aux valeurs chrétiennes" et "Prendre en charge l'éducation des enfants" baissent régulièrement depuis 1995, alors que la communauté éducative s'accorde à dire que les familles nous font de plus en plus « participer » à l'éducation de leur enfant principalement au travers de ces valeurs chrétiennes qui nous animent. L'aspect éducatif de notre mission est renforcé par des recommandations dans les programmes de l'éducation nationale. Pour autant, nous sommes convaincus que les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants.

#### IV/ INFORMATIONS GENERALES

##### Pour vous, le forfait demandé aux familles couvre :

Les frais généraux (plusieurs réponses possibles)  
 Les constructions  
 Le salaire du personnel  
 Le salaire des animateurs des clubs  
 Le salaire des enseignantes  
 La pastorale scolaire et responsables de la catéchèse  
 Ne sais pas

1991	1995	1999	2005	2019
	61%	75%	80%	83%
	31%	37%	40%	70%
	40%	53%	54%	52%
	14%	20%	22%	28%
	14%	30%	29%	25%
	7%	13%	12%	24%
	7%	13%	12%	11

Malgré nos communications (relire les explications données sur le site de l'école dans l'article intitulé "Ce que vous payez, ce que vous ne payez pas. Ce que vous savez, ce que vous ne savez pas encore") un parent sur quatre imagine que l'école rémunère les enseignants. Les enseignants sont agents publics de l'Etat et leur carrière est contrôlée par l'Education Nationale. Comme pour d'autres administrations, ils sont du personnel d'Etat mis à disposition à une association qui rend un service public. Ils sont donc rémunérés par l'éducation nationale sur les grilles indiciaires du ministère. Le forfait communal est là pour le fonctionnement (comme si c'était une école publique) et les familles par leur contribution couvrent les constructions et le caractère propre, cultuel de l'école. Bien que l'OGEC soit une structure discrète à l'école, les familles, à une grande majorité, disent être informées de sa fonction essentielle à l'école. Cette association loi 1901, constituée de bénévoles, apporte non seulement une expertise en amont des projets imaginés par la communauté éducative rassemblée autour du Chef d'Etablissement, mais aussi le suivi des réalisations. La gestion de l'école est pécifique et contrôlée, en interne par un Expert Comptable et un Commissaire aux Comptes, en externe, comme toutes les Associations loi 1901 par des organismes de contrôle (URSSAF, Répession des fraudes, Inspection du travail ...).

##### Vous estimez-vous suffisamment informés sur l'Organisme de Gestion de l'école (OGEC)

OUI  
 NON

1991	1995	1999	2005	2019
11%	63%	60%	61%	67%
89%	37%	40%	39%	33%

##### Les facturations vous semblent :

Précises et détaillées  
 Sans opinion  
 Peu compréhensibles

1991	1995	1999	2005	2019
	63%	77%	75%	85%
	17%	17%	19%	10%
	20%	6%	6%	4%

**Vous estimez-vous suffisamment informés sur la tutelle diocésaine de l'école (DDEC) :**

OUI  
NON

1991	1995	1999	2005	2019
11%	50%	58%	44%	53%
89%	50%	42%	56%	47%

Le Chef d'Établissement reçoit une lettre de mission de sa Tutelle. Monsieur Xavier LETURCQ Directeur diocésain, et le Conseil de tutelle apportent leur contribution et leur suivi à la mise en place de notre projet éducatif chrétien. Lors des visites de tutelles de 1995, 2000, 2006, 2013, 2016, la Tutelle a orienté concrètement ce travail.

### V/ ROLE DE L'APEL

**Vous estimez-vous suffisamment informés sur l'Association des Parents d'Elève :**

OUI  
NON

1991	1995	1999	2005	2019
61%	82%	87%	76%	97%
39%	18%	13%	24%	3%

Objet général d'une l'Association des Parents d'Elèves dans l'Enseignement Catholique :

- favoriser et garantir le libre choix de l'école, conformément au droit naturel des parents à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants, selon leur conscience ;
- promouvoir le caractère propre de l'Enseignement catholique, exprimé dans le projet éducatif de l'établissement, en collaboration avec les organismes concernés ;
- mettre en œuvre et faire connaître le projet du mouvement des Apel et renforcer le sentiment d'appartenance à un mouvement national.
- réunir toutes les personnes investies de l'autorité parentale à l'égard des enfants scolarisés dans l'établissement et assurer leur information ;
- représenter les familles auprès des pouvoirs publics et de toutes autorités civiles ou religieuses, et plus généralement auprès des tiers ;
- étudier toutes questions se rattachant à l'éducation des enfants, à leurs droits et leurs devoirs et ceux de leur famille ;
- permettre une entraide mutuelle des familles de l'établissement ;
- participer à la vie de la communauté éducative et la promouvoir, dans le respect des compétences de chacun ;
- apporter son soutien à l'établissement et contribuer à son animation.

**Participez-vous aux activités de l'Association des Parents d'Elève de l'école Jeanne d'Arc ?**

OUI  
NON

1991	1995	1999	2005	2019
20%	21%	19%	24%	69%
80%	79%	81%	76%	31%

Dans les réponses au questionnaire, nous voyons aujourd'hui, un attachement et un investissement important des familles (2 parents sur trois participent aux activités proposées) au Conseil d'Administration de l'APEL. S'il reste encore 12 % de parents qui pensent que c'est à l'APEL de veiller aux choix pédagogiques des enseignants (les enseignants payés par l'état, sont évalués par l'Education Nationale) ce chiffre baisse à chaque questionnaire (3 fois moins qu'en 1995). Plus de 90 % des familles ne pensent pas que l'APEL à un rôle à jouer dans l'annonce du caractère propre de l'établissement alors que le projet éducatif chrétien de l'école repose en grande partie sur un partage des valeurs évangéliques.

**Pour vous, la mission de l'Association des Parents d'Elève de l'école Jeanne d'Arc, c'est :**

D'organiser diverses manifestations afin de développer les liens école/familles  
De favoriser la communication entre parents, enseignants, chef d'établissement  
De représenter les parents  
De proposer des sorties, visites, spectacles pour les enfants  
D'assurer un rôle de médiateur (plusieurs réponses possibles)  
De participer à la vie spirituelle de l'école : fêtes, sacrements, liturgie ...  
De veiller aux choix pédagogiques des enseignants  
De veiller au respect de l'évangile dans la vie quotidienne de l'école  
Autre à préciser :

1991	1995	1999	2005	2019
48%	43%	34%	61%	93%
66%	58%	62%	72%	73%
74%	72%	78%	77%	72%
33%	31%	40%	27%	52%
26%	36%	28%	51%	47%
35%	25%	28%	21%	39%
36%	26%	24%	18%	12%
28%	15%	10%	5%	9%
4%	2%	1%	0%	1%

Les aides financières sont bien comprises des parents, les aides aux familles nombreuses sont presque divisées par deux. Il est à remarquer mais cela devrait être précisé, que les familles ne souhaitent plus (63 %) que l'APEL soit une structure qui interroge les établissements sur des dérives possibles vers une forme d'élitisme. Pour autant les familles (sauf très exceptionnellement) ne demandent pas à l'établissement de ne garder que les « bons élèves ». Il est vrai que le projet d'ouverture à toutes les différences est annoncé dès l'inscription.

**Souhaitez-vous que l'APEL accorde une aide financière :**

Autre à préciser :  
Aux familles en difficultés (chômage, décès, séparation ...) (plusieurs réponses possibles)  
A l'Établissement pour l'achat de matériel pédagogique profitant à tous les élèves.  
Aux enfants en difficultés du fait de problèmes médicaux  
Aux familles pour les classes transplantées  
Aux enfants en difficulté scolaire  
Aux familles nombreuses

1991	1995	1999	2005	2019
	1%	2%	1%	3
51%	54%	61%	75%	69%
			61%	62%
	38%	47%	43%	48%
			25%	34%
70%	52%	62%	28%	32%
	15%	15%	19%	11%

**L'APEL doit-elle intervenir afin que l'Enseignement Catholique ne tende pas vers l'élitisme :**

NON  
OUI

1991	1995	1999	2005	2019
	28%	32%	45%	63%
	72%	68%	55%	37%

### VIII/ COMMUNICATION

**Quel jugement portez-vous sur la lettre du mois :**

Complète  
Incomplète  
Autre à préciser :

1991	1995	1999	2005	2019
			94%	97%
			5%	2%
			1%	1%

La lettre du mois a été créée en 2005 pour l'ensemble des familles et de la communauté éducative. Mise en page par le pôle administratif de l'école elle rassemble l'essentiel des informations à connaître et à retenir. Elle est exclusivement sur le site de l'école, parfois accompagnée de documents complémentaires.

**Au sujet de la Lettre du mois :**

Souhaitez vous lire la Lettre du mois sur le site  
Souhaitez vous lire la Lettre du mois en format papier

1991	1995	1999	2005	2019
				62%
				38%

Il est recommandé aux familles de la lire tous les mois de l'année scolaire. Des commentaires de parents ont relevé le contenu parfois moralisateur de certaines de nos recommandations. La difficulté rencontrée à se faire entendre autour de la sécurité des élèves (entrées, sorties, horaires ...) nous préoccupe vraiment beaucoup.

**Allez vous régulièrement sur le site de l'école :**

Une fois par trimestre  
Une fois par mois  
Une fois par semaine  
Une fois par jour

1991	1995	1999	2005	2019
				59%
				37%
				3%
				1%

Depuis 2016, nous avons choisi le livret numérique qui permet aux parents d'avoir un accès aux résultats de leur enfant ainsi que l'historique des années précédentes. Avec la lettre du mois sur le site et le livret numérique nous économisons de nombreuses feuilles de papier évaluées à un peu plus d'un arbre par an (on estime qu'avec un arbre moyen on peut produire près de 8500 feuilles).

(1 seule réponse)

**Au sujet du livret scolaire numérique :**

Etes vous satisfait de son fonctionnement  
Souhaitez vous plutôt une version sur support papier

(1 seule réponse et enfant en primaire)

1991	1995	1999	2005	2019
				75%
				25%

Les dispositions actuelles de Vigipirate nous recommandent de ne pas faire entrer d'adulte dans les écoles et de vérifier les sacs des personnes autorisées à y entrer. Nous avons décidé d'assouplir ces dispositions en permettant aux parents de maternelle de pénétrer dans l'école sous certaines conditions de rapidité d'entrée et de sortie.

**Au sujet des dispositions Vigipirate :**

La communication école/famille peut se faire par d'autres moyens  
L'interdiction de pénétrer dans l'établissement nuit à la communication école/famille

(1 seule réponse et enfant en primaire)

1991	1995	1999	2005	2019
				61%
				39%

Evidemment, cela pourrait nuire réellement à la communication avec les familles si celles-ci n'avaient pas aussi la possibilité d'écrire sur le cahier de liaison ou encore de prendre rendez-vous avec les enseignantes. Nous demandons aux parents d'élève de lire ce qui nous est demandé, pour prendre conscience, peut-être, de nos impératifs (voir sur le site de l'école le document «Plan de mise en sécurité»).

**Au sujet de la communication par les réseaux sociaux :**

Il est judicieux d'utiliser un groupe WhatsApp (ou équivalent) par classe  
Il est inutile d'utiliser un groupe WhatsApp (ou équivalent) par classe

(1 seule réponse)

1991	1995	1999	2005	2019
				83%
				17%

Les réseaux sociaux, comme les groupes WhatsApp, sont des outils rapides et efficaces mais qu'il faut manier avec raison. Trop rapidement, ils peuvent faire caisse de résonance et produire une forme de chaos. C'est pour cette raison que nous demandons aux enseignantes de ne pas faire partie du groupe WhatsApp de leur classe (s'il y en a un) et que nous demandons aux parents de ne pas nuire à l'école et à ses objectifs (exemple des devoirs à la maison).

L'enseignante ne doit pas faire partie de ce groupe

L'enseignante doit faire partie de ce groupe

(1 seule réponse)

1991	1995	1999	2005	2019
				60%
				40%

**Souhaitez vous un uniforme pour les élèves à l'école primaire :**

OUI  
NON

1991	1995	1999	2005	2019
				50%
				50%

Le taux de 50 % pour le oui à l'uniforme est une surprise pour nous. 80 % des familles qui ont choisi l'école parce qu'elle est catholique sont pour l'uniforme. Les polos pour le sport et pour ceux qui ont fait Lourdes cette année sont de belles réussites. Code corporel et culturel, l'uniforme aide aussi à l'unification de la personne et à se sentir élève. A suivre !

**VOS CONCLUSIONS****L'école assume-t-elle conformément à vos souhaits les missions que vous attendez ?**

OUI  
NON  
Sans opinion

1991	1995	1999	2005	2019
88%	95%	97%	93%	95%
4%	2%	1%	1%	3%
8%	3%	2%	6%	2%

L'école accomplit les visées souhaitées pour 95 % des parents. Il serait toutefois intéressant de connaître les attendus spécifiques pour les 3 % des familles qui ont répondu NON.

Peut-on dire pour autant que l'école est en situation de réussite vis-à-vis des objectifs et missions fixés.

**Pour participer à la mise en œuvre des actions qui vous intéressent, êtes-vous personnellement :**

Un peu disponible  
Pas disponible du tout  
Disponible  
Sans opinion

1991	1995	1999	2005	2019
58%	52%	59%	65%	62%
33%	34%	30%	25%	20%
3%	12%	10%	5%	15%
6%	2%	1%	5%	3%

Pour cela, il faut croiser la vision que les parents portent sur l'école à celle que nous témoigne la Tutelle lors des visites de Tutelle. Le commentaire de la dernière visite de Tutelle de 2016 nous encourage aussi à poursuivre sur ce chemin : « L'école Jeanne d'Arc est un établissement où s'effectue un travail remarquable et dans lequel nous avons rencontré des élèves et des personnels heureux de vivre dans leur école ».

Ces résultats permettent à l'école Jeanne d'Arc de suivre l'évolution de son lien avec les familles, d'éclaircir certains points et de se situer avec une force renouvelée dans la pensée sociale de l'Eglise.

L'école se développe dans toute sa communauté, ses projets et ses dimensions pastorale, éducative et pédagogique.

Au-delà de certaines incompréhensions qui pourraient ainsi être levées, nous continuons donc à œuvrer ensemble pour l'accueil de tous dans les meilleures conditions possibles en répondant ainsi, à la fois au contrat qui nous lie à l'Etat et à la mission qui nous a été confiée par l'Eglise, déclinée par une vision ecclésiale partagée.

Le pape François aux éducateurs catholiques : "Vous devez mettre la personne dans son intégralité au centre de l'action éducative".

**Enseignement Catholique (national) :**

- Pierre angulaire de chaque établissement, le projet éducatif exprime à la fois la source et la visée de l'engagement de ses enseignants, ses personnels et des familles.

- Les établissements catholiques se réfèrent à l'Évangile tout en étant associés à l'État par contrat. Au nom de cette spécificité, ils accueillent tous ceux qui le souhaitent, dans le respect absolu de la liberté de conscience de chacun, tout en proposant, sans imposer, un message chrétien et une annonce explicite de la foi.

- L'anthropologie chrétienne nourrit l'École catholique. C'est pourquoi elle promeut l'égalité digne des hommes, éduque à la liberté dans sa nécessaire articulation à la responsabilité et vise à former de jeunes adultes unifiés et ouverts au dialogue.

- La pensée sociale de l'Église propose une conception de la personne humaine et des relations en société qui offre à la fois un fondement et un horizon à l'École catholique.

**Enseignement Catholique diocésain :**

« C'est le beau défi du christianisme : tenir en même temps l'amour de Dieu et l'amour des frères, la mystique et le social, l'approfondissement de la vie spirituelle et le dynamisme de l'engagement pour les plus pauvres. Il s'agit pour nous de ne pas réduire le christianisme à des exercices de piété désincarnés, ni à un engagement humaniste sans intériorité ni référence à Dieu ». Lettre Pastorale Pâques 2011. Monseigneur PONTIER.